

# AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR

**513 680**

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOMS, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR		NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER		
		<b>Les enfants de l'Air Association humanitaire B.P. 529 82005 MONTAUBAN cedex</b>		
COMPTE À DÉBITER				
Etablissement	CODES	Guichet	N° du Compte	Clé R.I.B.
_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _
Date :		NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER		
Signature				

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.), postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.I.E.).

---

# DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR				
COMPTE À DÉBITER				
Etablissement	CODES	Guichet	N° du Compte	Clé R.I.B.
_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _
Date :		NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER		
Signature		<b>Les enfants de l'Air Association humanitaire B.P. 529 82005 MONTAUBAN cedex</b>		

Les informations contenues dans la présente demande ne sont utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Libertés .